

Etre ou ne plus être chez ses parents

L'ENTRÉE dans la vie adulte est un processus flou. Il devient de plus en plus difficile d'en repérer les étapes : fin des études, entrée dans le monde du travail, formation d'un couple stable. Dans cette phase de la vie, le lieu de résidence est une notion imprécise : les jeunes adultes peuvent conserver un point d'attache chez leurs parents, tout en ayant d'autres modes d'hébergement. Les aléas de la vie sentimentale ou professionnelle les amènent parfois à regagner momentanément le domicile parental. Suivant qu'on interroge les enfants ou les parents, on peut recueillir des informations divergentes sur leur cohabitation ou sur l'âge au départ.

Dans ces conditions, les recensements de population, qui permettent de calculer la proportion de jeunes qui vivent avec au moins un de leurs parents, fournissent des indications intéressantes. On utilise ici ceux de 1982 et 1990, ainsi que l'enquête famille menée en 1990 à l'occasion du recensement (1). Mais cette information, qui porte sur plusieurs générations observées à un moment donné, doit être complétée par des approches biographiques pour tenir compte de possibles retours.

En 1990, avant 18 ans (2), le départ de la famille est exceptionnel : il concerne seulement 3,9 %

(1) Une partie de cet article s'appuie sur des travaux menés par Jean Monfort dans la division « Enquêtes et études démographiques » de l'INSEE.

(2) L'âge utilisé ici est l'âge atteint en 1990 ; les personnes de 18 ans sont donc nées en 1972. En mars 1990, date de référence du recensement, elles avaient en moyenne 17 ans et 8 mois.

Tableau 1 - Proportion d'enfants vivant avec leurs parents (en %)

Age (1)	Hommes		Femmes		Ensemble
	1990	1982	1990	1982	
15	97,3	96,5	97,3	96,6	97,3
16	96,8	96,1	96,7	95,9	96,8
17	96,1	94,9	95,9	94,3	96,0
18	94,6	92,9	93,0	89,9	93,0
19	88,4	87,6	81,5	76,8	85,0
20	81,3	80,8	68,9	62,0	75,2
21	73,2	72,0	56,5	48,3	65,0
22	65,6	60,5	46,0	36,3	55,9
23	56,9	48,8	36,2	26,0	46,7
24	47,3	38,2	27,8	19,0	37,6
25	37,5	-	20,4	-	29,0
26	30,2	-	14,9	-	22,5
27	23,8	-	11,4	-	17,6
28	18,8	-	8,7	-	13,7
29	15,3	-	6,8	-	11,0

(1) L'âge est l'âge atteint en 1990.

Source : INSEE, Recensements de 1982 et 1990.

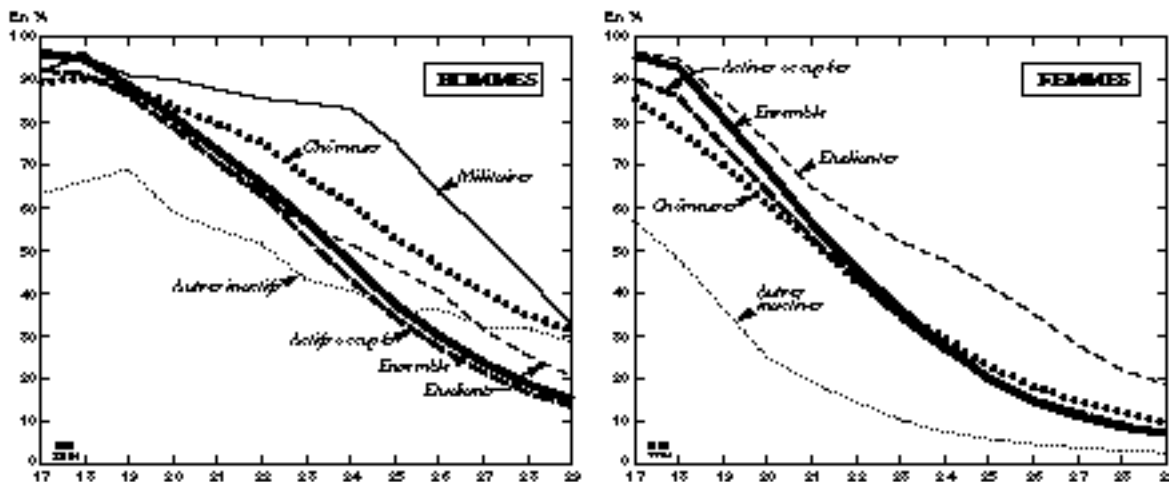
des jeunes de 17 ans (tableau 1). Ensuite, les départs s'échelonnent de façon assez régulière : d'âge en âge, entre 20 et 25 ans, ce sont 8 à 10 % des jeunes d'une génération qui prennent leur indépendance chaque année. Plus de la moitié (56 %) des jeunes âgés de 22 ans vivent dans le foyer parental, que ce soit avec leurs deux parents ou avec un seul. A 25 ans, il reste encore plus d'un jeune sur quatre chez ses parents, et un sur dix à 29 ans.

Autrefois, il arrivait souvent que la jeune fille quitte directement ses parents pour se marier et

Sommaire

Editorial : Etre ou ne plus être chez ses parents

• Etudiants et chômeurs en majorité chez leurs parents	2
• Départ de plus en plus tardif	3
Bibliographie	4



Graphique 1 - Proportion de personnes qui sont enfants d'une famille (3)
Source : INSEE, Recensement de 1990

fonder sa propre famille. Aujourd'hui, le passage est plus progressif, mais les jeunes filles continuent de quitter leurs parents plus tôt que les jeunes gens : en 1990, entre 20 et 24 ans, 47 % des jeunes femmes vivent chez leurs parents, au lieu de 65 % des hommes. La proportion de personnes qui vivent chez leurs parents est la même pour les hommes de 24 ans que pour les femmes de 22 ans. On retrouve à peu de chose près l'écart qui sépare les hommes et les femmes en ce qui concerne la formation du couple.

Etudiants et chômeurs en majorité chez leurs parents

A tout âge, les jeunes qui poursuivent des études sont plus souvent chez leurs parents que les chômeurs et surtout que les actifs ayant un emploi (graphique 1). Au contraire, ces derniers sont beaucoup plus nombreux à être déjà adultes d'une famille. A 24 ans, 28,9 % vivent en couple sans enfant et 14,9 % élèvent au moins un enfant ; les proportions correspondantes sont de 11,7 et 1,6 % pour les étudiants (tableau 2). Cet écart tient à la séquence des étapes de la vie : en général, on fonde une famille une fois les études terminées.

Si le départ des femmes est, dans l'ensemble, plus précoce, étudiants et étudiantes ont des modes de vie assez proches. A 24 ans, près de la moitié vivent chez leurs parents : 51,7 % des hommes et 48 % des femmes. Hommes ou femmes, les étudiants élèvent très rarement des enfants. En revanche, ils vivent volontiers soit seuls, soit dans

des ménages de plusieurs personnes, avec des amis par exemple, soit enfin dans une collectivité, comme un foyer d'étudiants.

Cette similitude entre sexes est spécifique aux étudiants. Pour les hommes, le chômage est un frein très net à l'indépendance, mais aussi à la formation d'un couple ou d'une famille : à 24 ans, 61 % des hommes au chômage vivent chez leurs parents, contre 43 % des actifs

Tableau 2 - Situation des personnes de 24 ans suivant le sexe et la situation face à l'activité (en %)

	Enfants d'une famille	Hors d'une famille(1)	Parents ou en couple	Dont parents
Hommes				
Ensemble	47,3	22,9	29,8	9,6
Actifs occupés	43,0	20,5	36,4	11,8
Chômeurs	60,9	17,6	21,5	9,5
Militaires du ctgt	83,1	11,2	5,7	0,4
Etudiants	51,7	38,7	9,6	0,8
Autres inact.	40,9	49,5	9,6	2,7
Femmes				
Ensemble	27,8	19,6	52,7	25,0
Actives occupées	26,6	21,0	52,4	18,5
Chômeuses	29,1	10,0	60,9	37,1
Etudiantes	48,0	34,8	17,2	2,5
Autres inact.	7,5	7,3	85,3	73,0
Ensemble				
Ensemble	37,6	21,2	41,2	17,2
Actifs occupés	35,5	20,8	43,8	14,9
Chômeurs	41,9	13,1	45,0	26,0
Militaires du ctgt	82,9	11,3	5,7	0,4
Etudiants	49,9	36,8	13,3	1,6
Autres inact.	13,6	15,0	71,4	60,2

(1) Personnes hors famille dans un ménage (y compris personnes seules) ou hors ménage.

Source : INSEE, Recensements de 1982 (1/4) et de 1990 (1/4).

(3) « Famille » est ici pris au sens du recensement. Est « enfant » d'une famille au sens du recensement de 1990 toute personne célibataire ne vivant pas en couple, n'élevant pas elle-même d'enfant et habitant dans le même logement que l'un au moins de ses parents. Les jeunes gens effectuant leur service militaire sont considérés comme vivant chez leurs parents, du moins s'ils ont indiqué l'adresse de ceux-ci.

Tableau 3 - Proportion de jeunes de 23 ans vivant chez leurs parents suivant le sexe et le type d'activité en 1982 et 1990

	Hommes		Femmes	
	1982	1990	1982	1990
Actifs occupés	45,4	52,3	25,5	34,5
Chômeurs	61,4	67,2	30,3	35,0
Militaires	79,3	84,2	-	-
Etudiants	50,7	56,0	49,0	52,3
Autres inactifs	42,8	43,1	6,1	10,5
Ensemble	49,3	56,9	25,3	36,2

Source : INSEE, Recensements de 1982 (1/20) et de 1990 (1/4).

occupés ; 21,5 % sont en couple ou élèvent un enfant, contre 36,4 % des actifs occupés. Pourtant, les chômeurs se recrutent davantage parmi les jeunes qui ont suivi des études courtes, issus de catégories populaires où la formation du couple est plus précoce. Les hommes répugnent à fonder une famille si leur situation professionnelle n'est pas stabilisée. Quand ils ne vivent pas en famille, les chômeurs habitent rarement seuls : ils vivent souvent dans des ménages de plusieurs personnes.

Le chômage ne retient pas autant les jeunes femmes au domicile des parents : à 24 ans, chômeuses et actives occupées sont en proportion voisine chez les parents : 29 et 27 %. En revanche, les chômeuses se distinguent par les autres modes de vie : 37 % des chômeuses élèvent des enfants, au lieu de 18,5 % des actives occupées ; 24 % des premières vivent en couple sans enfant contre 34 % des secondes. Ces résultats situent les chômeuses entre les actives occupées et les « inactives », peu nombreuses à ces âges. Pour la plupart, ces dernières sont des mères de famille qui élèvent un enfant.

Départ de plus en plus tardif

Comparés à ceux des années antérieures, les chiffres traduisent un départ de plus en plus tardif des jeunes du logement familial [1]. En 1990, la

part des jeunes vivant chez leurs parents à 24 ans est identique à ce qu'elle était en 1982 pour des personnes de seulement 23 ans. C'est vers cet âge que la différence est grande entre les deux dates. Une partie de l'écart peut venir du fait que certains enfants continuent d'être domiciliés chez leurs parents, même s'ils n'y sont qu'épisodiquement.

L'évolution de la période 1982-1990 marque une rupture par rapport au début des années soixante-dix. Le changement s'est sans doute produit vers 1978-1979, un peu plus tard que le retournement de l'âge au mariage ou de l'âge des parents à la naissance de leurs enfants (1972-1973) [2]. Les différentes étapes qui jalonnent la vie familiale des individus ont ainsi tendance à se produire de plus en plus tard, après avoir connu le mouvement inverse dans les années cinquante et soixante.

Dans les années soixante ou soixante-dix, la fin des études précédait assez largement le départ de chez les parents. La durée des études interférait peu avec ce départ. Aujourd'hui, il n'en va plus de même : les étudiants sont beaucoup plus nombreux vers 22 ou 23 ans et la prolongation des études peut se répercuter sur les autres étapes de la vie des jeunes adultes. Le développement du chômage et des emplois précaires retarde aussi l'indépendance économique.

En fait, l'évolution va au-delà d'un simple effet mécanique : on compte plus d'étudiants en 1990 qu'en 1982 et ils vivent plus souvent chez leurs parents qu'en 1982 ; il en est de même pour les chômeurs (tableau 3). Mais, là aussi, un raisonnement de nature économique peut être mis en avant. Même si elle reste socialement sélectionnée, la population étudiante s'est tout de même élargie du côté des catégories populaires, dans lesquelles les parents n'ont pas toujours les moyens d'aider financièrement leurs enfants.

La poursuite des études retardant le départ du domicile parental, les enfants des milieux aisés,

Tableau 4 - Proportion d'enfants (1) vivant avec leurs parents suivant l'âge et la catégorie socio-professionnelle du père

Age	Agriculteurs	Artisans, comm.	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble (y c. enf. de mère célib.)
19	88,9	86,0	85,4	85,3	86,2	87,4	86,2
20	81,0	78,1	77,5	79,0	79,2	78,8	78,2
21	71,7	67,6	66,8	69,2	68,4	69,2	68,4
22	65,3	59,9	60,6	60,7	57,3	58,6	59,4
23	57,6	49,3	53,4	51,7	46,8	48,2	49,9
24	47,3	43,4	45,0	40,9	37,9	40,2	41,5
25	37,6	33,3	34,1	32,0	31,1	31,4	32,7

(1) : Y compris les enfants mariés.

Source : INSEE, Enquête famille 1990.

qui prolongent plus fréquemment leurs études, devraient cohabiter plus longtemps avec leurs parents. En réalité, ni la profession du père ni celle de la mère ou son diplôme n'ont une influence significative, selon les résultats d'une régression logistique. Seuls les enfants d'agriculteurs partent un peu plus tard (tableau 4). Mais l'absence d'effet des caractéristiques sociales n'est qu'apparente. Quand on étudie séparément les étudiants et les actifs ayant un emploi, on observe, comme on peut s'y attendre, que les enfants des milieux aisés sont plus souvent indépendants de leurs parents que les autres enfants. Il y a donc compensation entre, d'une part, l'aisance financière des parents et l'aide qu'ils peuvent apporter à leurs enfants pour se loger au dehors, et d'autre part l'effet de retard lié à des études plus longues. La même analyse montre que si la mère est au chômage, les enfants ont tendance à quitter le logement plus rapidement. D'autre part, toutes choses égales d'ailleurs, les enfants issus de familles nombreuses s'en vont sensiblement plus tôt que les enfants uniques. Mais cet effet ne joue vraiment que pour les garçons.

Lorsque les parents vivent en Ile-de-France, et surtout en banlieue, le départ des enfants est plus tardif. L'effet est particulièrement net pour les jeunes filles. Cette localisation ne joue pas le même rôle dans les diverses catégories sociales. Les fils de cadres d'Ile-de-France partent plus tardivement que ceux de province. C'est le contraire pour les fils d'ouvriers. En d'autres termes, les fils des cadres de province abandonnent très tôt le logement parental. Les jeunes qui vivent dans des zones rurales ou de petites ou moyennes agglomérations sont contraints de partir s'ils veulent suivre des études longues, ce qui est plus fréquent dans les milieux aisés.

Dans l'ensemble, les résultats présentés ici suggèrent que l'allongement des études d'une part, les raisons économiques de l'autre paraissent les raisons essentielles des départs plus tardifs. Il est probable que les conditions de logement ont également une influence sur le départ des jeunes adultes : leurs parents occupent des logements plus vastes et plus confortables qu'il y a quelques années. Mais il ne faudrait pas oublier l'importance des rapports entre parents et enfants, qui se sont modifiés au cours des dernières

(4) Michel Bozon et Catherine Villeneuve-Gokalp publieront dans un prochain numéro de *Population et Sociétés* les premiers résultats de cette enquête.

décennies [3]. Aujourd'hui, les parents acceptent mieux la présence d'enfants vivant en couple. L'enquête biographique sur le passage à l'âge adulte (4), qui vient d'être réalisée à l'INED, apportera sans doute des approfondissements sur ces questions.

Guy DESPLANQUES

BIBLIOGRAPHIE

[1] Jacques BOUDOUL et Michel DE SABOULIN : « Le départ des jeunes du foyer familial », *Les ménages. Mélanges en l'honneur de J. Desabie*, INSEE, 1989.

[2] Francis GODARD et Thierry BLÖSS : « La décohabitation des jeunes », dans *Transformation de la famille et habitat, Travaux et Documents, Cahier n° 120*, INED, 1988.

[3] Catherine VILLENEUVE-GOKALP : *Quand vient l'âge des choix, Travaux et Documents, Cahier n° 95*, INED, 1981.

POPULATION

AU SOMMAIRE DU N° 3 / 1994

- La mortalité générale en Albanie (1950-1990) - Ermelinda MEKSI et Gianpiero DALLA ZUANNA
- Modes d'entrée dans la vie adulte et trajectoires sociales des femmes mariées - Thierry BLÖSS, Alain FRICKEY et Michel NOVI
- La surmortalité des filles en Belgique vers 1890. Une approche régionale - Thierry EGGERICKX et Dominique TABUTIN
- Mortalité infantile et consanguinité dans une population endogame du Québec - Mireille BOISVERT et Francine M. MAYER
- Evolution démographique et attitudes politiques en Syrie - Youssef COURBAGE
- Structures par âge et sexe et dynamique démographique. Le cas du Cameroun - Amadou NOUMBISSI

Notes et Documents :

- Les gens de maison - Catherine VILLENEUVE-GOKALP
- Brusque montée des morts violentes en Russie - France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV et Jacques VALLIN
- Analyse du vieillissement différentiel et des mécanismes de sélection dans une grande entreprise de métallurgie - Philippe DAVEZIES
- La fécondité hors mariage dans un pays en développement : le Botswana - James D. TARVER et H. Max MILLER